

Image not found or type unknown



## Le chauffe-eau de du local professionnel louer est irréparable qu

Par **Marguerite 21**, le **03/10/2015** à **12:56**

Bonjour ,

Je souhaiterais avoir rapidement votre avis sur mon litige .

je loue un local commercial .

le locataire avait fait poser un chauffe-eau ce dernier était en panne il est obligé obligatoire de le changer le locataire nous demande donc de le changer étant donné que nous n'étions pas au courant de la panne de ce chauffe-eau est ce malgré tout à nous de le faire ?

Merci beaucoup pour votre réponse rapide